



## La lettre d'information de la CFR aux ASSOCIATIONS

Pour son premier numéro de 2015, « CFR Échos » vous renouvelle ses meilleurs vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour vous-mêmes et vos familles. En ce début d'année, les responsables de la CFR restent fortement mobilisés sur les grands dossiers qui nous préoccupent tous. Il est impératif que notre organisation montre à nos décideurs que les messages qu'elle porte pour la défense des intérêts moraux et matériels des retraités sont justifiés et qu'elle reste très attentive aux équilibres intergénérationnels.

Le Président, P. Erbs

Le Président d'honneur, F. Bellanger

### RÉUNION DU BUREAU DE LA CFR DU 12 JANVIER 2015

**Discrimination par l'âge pour la couverture complémentaire santé par les mutuelles :** en première action, une consultation d'avocats nous amène à trouver un parlementaire pour déposer une question écrite à la Ministre des Affaires Sociales pour tenter d'obtenir une réponse quant au contenu des textes existants.

**Rapport de la Cour des comptes relatifs à la situation de l'AGIRC-ARRCO :** le bureau a demandé à la Commission « retraite » d'analyser le contenu du rapport et de donner son avis sur les préconisations qu'il énonce. La Commission se réunira le 19 février prochain, après la réunion des partenaires sociaux prévue dès le 17 février pour mesurer l'impact des dispositions qui pourraient être mises en œuvre ; si leur contenu est connu à cette date, la préparation d'une intervention est envisagée pour faire connaître nos positions.

**Réunion des Délégués régionaux CFR du 15 décembre :** dorénavant la communication sera faite sous le seul sigle « CFR » beaucoup plus « identifiant » en externe comme en interne que celui de « OSS » ; les tests en cours sur l'organisation territoriale de la CFR laisse augurer d'une meilleure qualité d'échanges et de « visibilité » de la CFR en région et auprès des élus locaux, départementaux, régionaux et nationaux.

### PETITES RETRAITES

Le versement de 40 € au profit des retraités dont le montant total des retraites obligatoires (base et complémentaires) n'excède pas 1 200 € brut au 30 septembre 2014 a été annoncé pour le 15 mars 2015 par le Directeur de la CNAV.

### PASSATION DE POUVOIRS

Après la réunion du Bureau le Président Pierre Erbs a organisé une petite cérémonie pour remercier François Bellanger pour les actions qu'il a menées avec succès ; il a souhaité exprimer sa reconnaissance pour la qualité et l'efficacité de la passation des pouvoirs qui s'est déroulée tout au long de l'année 2014. François Bellanger a tenu à dire toute sa gratitude envers tous les bénévoles qui l'ont aidé à obtenir les résultats enregistrés.

### LA CFR ET LES MÉDIAS

**RAPPEL : À NE PAS MANQUER :** L'enregistrement par les techniciens et journalistes de France 5 d'une séquence sur les travaux du Bureau de la CFR pour l'émission « Enquêtes de santé », animée par Michel Cymes et son équipe, sera diffusée le mardi 27 janvier 2015 à 20 h 45. Son thème principal est celui des assurances complémentaires santé. Il s'agit d'une importante occasion pour la CFR de rappeler ses positions sur ce dossier devenu très sensible pour l'ensemble des adhérents de nos fédérations (SI).

**IMPORTANT :** Les documents qui peuvent être cités dans le texte ne sont pas nécessairement joints à l'envoi de la lettre. Dans ce cas, ils sont précédés du sigle « SI » et sont consultables sur le site Internet sous leurs rubriques habituelles

